

À Gaillac, Surplus Recyclage donne une seconde vie aux véhicules dans un centre unique en Europe

Au cœur des vignes tarnaises, à Gaillac, le groupe Surplus Recyclage a monté un complexe industriel dédié au traitement et à la revalorisation des véhicules hors d'usage de tous types (autos, motos, industriels). Unique en Europe, cet outil qui conjugue économie circulaire, mobilité vertueuse et circuit court, dispose d'une capacité de traitement de 60.000 véhicules par an. Dès 2023, l'entreprise envisage de s'attaquer au marché des véhicules électriques avec une future usine spécialisée dans le recyclage, la réparation et le reconditionnement de batteries.

Écoutez cet article

Powered by ETX Studio



00:00/00:00

Israa Lizati

14 Nov 2022, 10:45



Surplus Recyclage pourra traiter 60.000 véhicules par an. (Crédits : Samuel Cortes)

Réparer pour réutiliser plutôt que de jeter. Tel est le fer de lance du groupe Surplus Recyclage (GSR). Fondée en 2005 à Gaillac, l'entreprise est spécialisée dans le recyclage des véhicules et matériels roulants hors d'usage (VHU). Autos, motos, poids lourds, engins agricoles, de BTP ou de loisirs sont dépollués, démantelés, revalorisés et remis sur le marché sous forme de pièces détachées reconditionnées qui perdent leur statut de déchet pour redevenir un produit.

Le groupe familial est précurseur dans la transformation industrielle du métier du recyclage des véhicules qui ne sont plus en mesure de rouler. Il a complètement industrialisé le processus de réemploi des pièces tirées de ces derniers. La société opère depuis un complexe industriel d'économie circulaire, dédié à la mobilité vertueuse d'une superficie de 30 hectares, avec 36.000 m² de surface utile de bâtiments, situé au Mas de Rest, à Gaillac, au cœur des vignes tarnaises.

« J'avais pour projet de monter un site industriel dirigé vers l'économie circulaire et surtout en circuit court. Notre ambition était de monter une usine de déconstruction et de traitement de voitures, mais aussi de deux-roues et de véhicules industriels qui étaient jusque-là oubliés. Seulement, une seule usine ne peut traiter tous ces produits car les bâtiments, le matériel, les hommes ne sont pas les mêmes. Nous avons donc ouvert une usine pour les voitures de moins de trois tonnes, une autre pour les deux-roues et plus récemment une pour les véhicules industriels, notamment les tracteurs agricoles, les poids lourds, les utilitaires, les pelles mécaniques, tractopelles, etc. De plus, nous avons ajouté une usine de reconditionnement de véhicules endommagés qui proviennent des compagnies d'assurances », raconte Laurent Hérail, président fondateur du groupe Surplus Recyclage.

Un million de véhicules traités par an en France

Cet outil unique en Europe, a nécessité un investissement de près de 30 millions d'euros depuis 2012. Il se démarque à la fois par son expertise et son organisation spécifique, pensée par activité, et aussi par sa superficie.



Le centre a demandé 30 millions d'euros d'investissements (Crédits : Samuel Cortes).

Le complexe regroupe les trois activités et entités dédiées du groupe, Surplus Autos, Surplus Motos et Surplus Industries en un seul lieu, mais sur trois usines distinctes. Un véritable circuit court, particulièrement frugal en matière d'émission de CO2. Le site industriel dispose d'une capacité de traitement annuelle de 60.000 véhicules (autos, motos, véhicules industriels) et de stockage de plus de 1,5 million de pièces reconditionnées. Aujourd'hui, le groupe Surplus Recyclage atteint un tiers de cette capacité puisqu'il prévoit de terminer l'année 2022 avec 24.000 véhicules traités.

« Nous avons mis ce socle en place, mais pour moi, nous ne sommes qu'aux balbutiements. Les choses se sont accélérées sur les deux à trois dernières années, notamment au niveau de la réglementation et l'obligation pour les centres auto et les garagistes de proposer une pièce d'occasion lors d'une réparation de véhicule. La responsabilité des producteurs automobiles sera aussi mise en place à partir du 1er janvier 2024. Les véhicules hors d'usage sont des déchets dangereux tant qu'ils n'ont pas subi une dépollution complète. L'enjeu est de taille quand on sait qu'environ un million de VHU est traité par an en France. Le recyclage des véhicules en fin de vie s'impose aujourd'hui comme une évidence citoyenne », souligne le chef d'entreprise, lui-même mécanicien et carrossier de formation issu d'un milieu modeste.

Des prix bas pour inciter vers une mobilité plus durable

L'intégralité de la chaîne de production jusqu'à la distribution des produits est gérée en interne. L'économie circulaire et le circuit court permettent au leader national du traitement et de la valorisation de véhicules de commercialiser les pièces à un prix de 50 à 70 % inférieur à celui du neuf. En plus d'être reconditionnées, les pièces peuvent être réparées et voir leur durée de vie un peu plus prolongée. *« Notre produit est garanti 24 mois, soit au-delà de certains produits neufs. Nous avons un taux de retours en dessous de 2 % »,* ajoute le dirigeant. À travers ces prix, l'objectif est d'accompagner et d'inciter les Français vers une mobilité plus durable grâce à la réutilisation de pièces issues de l'économie circulaire.



Benjamin Sérail et son père Laurent sont aux manettes de Surplus Recyclage (Crédits : Samuel Cortes).

« En France, la pièce détachée d'occasion représente 4 % du marché de la pièce de rechange quand dans les pays du Nord et du Sud de l'Europe, tels que l'Espagne ou l'Italie, on en est déjà à 20 % voire à plus de 25 % aux États-Unis », assure Benjamin Sérail, directeur général de GSR et fils de Laurent.

La holding familiale a débuté ses activités avec seulement 10 % de clients professionnels dans son portefeuille. Dorénavant, ces derniers, qui sont principalement des garagistes, des centres auto et des concessionnaires, représentent près de 60 % de la clientèle. Le reste, 40 %, sont des particuliers. Géographiquement, les clients proviennent des quatre coins de l'Hexagone, de la France d'outre-mer et d'Europe grâce à la vente en ligne. Avec le digital, la société maîtrise la distribution de ses pièces revalorisées à travers trois sites de e-commerce dédiés à chaque type de véhicule (auto, moto, industriel).

Une nouvelle usine dès 2023

À l'heure actuelle, l'acteur de premier plan de l'économie circulaire est fort de plus de 180 collaborateurs. Pour rappel, le projet s'est installé à Gaillac avec seulement 18 personnes en 2014. 20 recrutements sont prévus d'ici fin 2022.

L'entreprise familiale qui a démarré ses activités avec peu de moyens affichait un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros en 2021. Pour l'exercice 2022, elle table sur 37 millions d'euros. À horizon 2025, elle se projette sur un chiffre d'affaires de plus de 46 millions d'euros pour un effectif global de 240 collaborateurs. Un développement qui va notamment s'appuyer sur un volume croissant de prise en charge des véhicules électriques.

« Dès l'an prochain, une nouvelle entité, spécialisée dans le recyclage, la réparation et le reconditionnement des batteries de véhicules électriques et des composants électroniques présents dans les véhicules autonomes (boîtiers, capteurs, caméras...) verra le jour sur le complexe », conclut Benjamin Hérail.

Lire aussi

[À la SNAM, une nouvelle direction prend place](#)

Israa Lizati

Partager :

